

CE
24-12
21
MAI
2024

Présent pour ton futur



COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE L'ANNÉE 2024

21 mai 2024, **DÉCISIONS REQUISES PAR COURRIEL**

PRÉSENCES

M. François Dornier
M. Raymond Lacroix
M. Serge Le Guellec
M. Alexandre Ouellet
M. Pierre-Luc Michaud
M. Kurt Vignola

PARTICIPE ÉGALEMENT À LA RENCONTRE

Mme Vicky Boucher, secrétaire générale

24-12.01 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Constatant le quorum, les décisions requises par courriel sont confirmées à l'UNANIMITÉ.

24-12.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Décision requise pour l'adoption de l'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par Alexandre Ouellet, APPUYÉ par Pierre-Luc Michaud et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

24-12.03 ADHÉSION AU REGROUPEMENT D'ORGANISMES PUBLICS – LICENCES MICROSOFT ÉDUCATION : POUR ADOPTION

En accord avec le ministère de l'Éducation supérieure, le Centre d'acquisition gouvernementale (CAG) procède à la mise en place d'un contrat pour l'acquisition et le renouvellement de logiciels Microsoft par un mandat de gré à gré avec la firme SoftChoice.

Ces logiciels sont nécessaires pour la poursuite de la mission du Collège et le présent contrat est dans l'optique de la mise à jour à la suite de la fin du contrat prévue le 31 mai 2024. Ainsi, le Collège de Rimouski souhaite participer à cette négociation.

Le prix n'est pas encore connu de manière exacte, mais l'estimation est de 202 160,54 \$ (taxes incluses) pour le contrat de la prochaine année.

CONSIDÉRANT que le Collège de Rimouski souhaite acquérir des licences Microsoft dans le cadre de ses opérations.

CONSIDÉRANT que le CAG a le mandat de négocier ces licences pour tous les cégeps.

Il est recommandé d'autoriser le directeur des études et directeur général par intérim, monsieur Kurt Vignola, à signer l'adhésion au regroupement d'organismes publics en lien avec le contrat 2024-7520-80 – Licences Microsoft Éducation.

Il est PROPOSÉ par Serge Le Guellec, APPUYÉ par Alexandre Ouellet et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser le directeur des études et directeur général par intérim, monsieur Kurt Vignola, à signer l'adhésion au regroupement d'organismes publics en lien avec le contrat 2024-7520-80 – Licences Microsoft Éducation.

24-12.04 VARIA

Aucun sujet n'est discuté sur ce point.

24-12.05 LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par Kurt Vignola et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance.

SÉANCE EFFECTUÉE PAR COURRIEL

Le président
(M. François Dornier)

La secrétaire générale
(Mme Vicky Boucher)